







CONGRES ANNUEL DE LA FEDERATION MUSICALE RHONE-ALPES

PRORAMME

BRON 15 - 16 mai 2010

Samedi 15 mai

14h00 : Accueil des congressistes de la Fédération Musicale Rhône-Alpes à l'Hôtel Kyriad de

Bron

15h00: Ateliers à l'Espace Albert Camus de Bron : Technique et administratif

Pour les accompagnants : visite des ateliers de soierie à Lyon Croix Rousse

18 h 00 : concert à la salle de spectacle Albert Camus avec la participation de l'harmonie »La

Glaneuse » de Bron

19 h 30 : Verre de l'amitié

20h30 : Dîner à l'hôtel Kyriad de Bron

Dimanche 16 mai

8 h 30 : Accueil des congressistes à l'Espace Albert Camus

9 h 00 : Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président Robert COMBAZ

Pour les accompagnants : visite des quartiers de St Jean – St Georges de Lyon et des

murs peints

11 h 30 : Apéritif offert par la municipalité de Bron et animé par le quintette de cuivres de

Bron

13 h 00 : Déjeuner officiel à l'hôtel Kyriad

15 h 30 : Concert à la salle de spectacle de l'Espace Albert Camus avec la participation de

l'Orchestre Départemental du Rhône, le Big Band de Villefranche et Christophe

Cérino

18h00 : Verre de l'amitié



Mesdames, Messieurs, Chers amis musiciens,

Je salue avec plaisir et les remercie de leur présence :

- Jean-Michel LONGUEVAL, Premier adjoint délégué à l'urbanisme, au développement durable, à la démocratie locale et aux universités
- Louis PAYET, Président de l'UFF et de « La Glaneuse »
- Pascal CHARTON, Chef de la musique militaire
- Jean-Paul SZOSTEK, représentant J.M BLANCHON de l'ASEAR
- Jean DEROUBAIX
- Claude LEOS, Président et tous les membres de la Fédération Musicale du Rhône qui ont la charge de l'organisation de ce congrès et qui nous ont accueilli avec beaucoup de cordialité.

> Excusés:

Madame LACLAIS Bernadette, Première Vice-présidente du Conseil Régional, Maire de Chambéry

Monsieur MEIRIEU Philippe, 2^{ème} Vice-président délégué à la formation Madame BENCHARIF Lela, Vice-présidente chargée de la vie associative Madame DEMONTES Christine, Sénatrice, Maire de St Fons

Monsieur DAPASSAN

Monsieur LAROCHETTE

Madame CHUZEVILLE

Madame BURRICAND Marie-Christine

Monsieur FALCONNET Christian

Conseillers généraux du Rhône

Madame BRISSY QUERANNE Elisabeth, Adjointe à la culture à la mairie de Bron Monsieur BRODBECK Jean-Jacques, Président de la Confédération Musicale de France Monsieur ADAM Maurice, Président honoraire de la CMF et de la FMRA Monsieur LARTIGOT Jean-Claude, Directeur de La NACRE

Je déclare cette assemblée générale ordinaire ouverte et je suis heureux d'accueillir les délégués des 8 départements de la région Rhône-Alpes

- L'année 2009 a été forte en événements, en activités, en émotion, en réunion de travail. Je laisserai le soin à mes collaborateurs de vous détailler toutes les activités de notre fédération mais permettez-moi quelques réflexions sur certaines d'entres elles :
- 2 auditions publiques, très appréciées, ont finalisé les stages de formation pour directeurs d'harmonie animées par Claude KESMAECKER et Fabrice KASTEL.
- La formation chorale a connu également un grand moment, lors du week-end final où 80 choristes se sont lancés dans la créativité à partir d'une œuvre existante. Les ADDIM partenaires ainsi que le CFMI étaient présents à cette audition publique.
- Pour 2010 un partenariat avec le CFMI a été adopté. 16 stagiaires sont inscrits à cette formation animée par Géraldine TOUTAIN, Evelyne GIRARDON ET Sandrine DESMURS.
 - Que tous les acteurs de ces différentes formations soient sincèrement remerciés.
- Quelques mots également sur le concours batterie fanfare interfédéral :
- Il a eu lieu le 31 mai, à VAUX-EN-BUGEY, il a regroupé 14 sociétés. Les sociétés participantes avaient le choix de concourir avec le règlement de leur fédération respective ou le règlement fédéral inter-fédérations initié par une équipe technique inter fédérale menée de main de maître par Joseph BARBOSA.
 Cet événement est le premier en France. Sachons le reconduire périodiquement.
 Le prochain concours aura lieu en 2011. Le choix de l'organisation s'est porté sur
 - Le prochain concours aura lieu en 2011. Le choix de l'organisation s'est porté sur « l'Echo de l'Hermitage » de Tain l'Hermitage.
- Le projet de Création Musicale est en bonne voie.
 La création écrite par Jean-Marc SERRE, compositeur bien connu dans notre milieu musical regroupera 250 choristes et 100 instrumentistes.
 Deux concerts sont prévus : le 23 octobre à Villefranche et le 7 novembre à Thonon les
 - Bains.
 - Le recrutement des instrumentistes est un peu laborieux mais, je ne doute pas que, tous ensemble, nous ferons de tel sorte pour que cette opération soit une réussite.
- Avant de commencer nos travaux, j'aimerais également remercier tous ceux qui m'accordent leur confiance et qui me secondent dans la lourde tache qu'est la présidence de la Fédération Musicale Rhône-Alpes.
- ➤ En cette journée de congrès, je ne voudrais pas oublier tous nos amis musiciens disparus au cours de l'année. En leur mémoire, je vous demande d'observer une minute de silence.

Robert COMBAZ Président de la Fédération Musicale Rhône-Alpes



La ville de BRON accueille cette année la Fédération Musicale Rhône-Alpes pour son assemblée générale à l'invitation de la Fédération départementale du Rhône. Bron est l'une des 57 communes de la communauté urbaine de Lyon. Avec ses 260 hectares de verdure, Bron est le véritable poumon vert de l'est de Lyon.

Revenons succinctement sur l'assemblée 2009 organisée par la Fédération de la Loire à LE CHAMBON-FEUGEROLLES. Remercions son Président André DECHELETTE et toute son équipe pour la parfaite tenue de cette assemblée générale. Travail et musique se sont parfaitement mariés pour faire de ce séjour dans la Loire un moment privilégié de notre fédération régionale, sans oublier la tenue du colloque « jeunes musiciens » fort apprécié, qui nous a permis d'écouter nos jeunes musiciens et ainsi préparer au mieux l'avenir de notre fédération.

Rendons hommage à tous les musiciens qui nous ont quittés cette année après avoir consacré du temps au service de nos sociétés et de leurs fédérations.

Le bilan de la Fédération Musicale Rhône-Alpes se mesure par les actions menées tout au long de l'année, Alex ROSIER vous en fera le détail dans quelques minutes. Mais c'est aussi de nombreuses réunions où les membres du Conseil d'Administration participent. Notre Président ne ménage pas ses efforts pour rencontrer toutes les instances musicales et administratives et se déplace dans les différents départements ainsi qu'auprès de la CMF.

Ce rapport moral permet de faire un bilan sur ce qui s'est déroulé entre deux assemblées générales avec en premier lieu l'élection du bureau. Ont été élus ou réélus :

- Président : Robert COMBAZ
- Président adjoint : René FEYEUX
- Vice-présidents: André CONTAT, Alex rosier, Jean-Marc ROZIER, Jean-Luc COTTIN, André DECHELETTE, Claude LEOS, Jean-Louis TARDITI, Mario ANTONIAZZI, Louis LEVRANGI, Roger PRAJOUX
- Secrétaire général : Hervé ARGENTIN
- Secrétaire adjoint : Jean-Louis TARDITI
- Trésorier général : Jean-Marc ROZIER
- Trésorier adjoint : René ISAAC-TOUR
- Président honoraire : Maurice ADAM
- Vice-présidents honoraires : Daniel VAGNON, Joseph LANOVAZ

Voici l'effectif de la Fédération musicale Rhône-Alpes, tel qu'ils nous ont été transmis par les différentes fédérations départementales :

	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Fédération Musicale de l'Ain	102	100	102
Fédération Musicale de l'Ardèche	41	38	38
Fédération Musicale de la Drôme	55	51	47
Fédération Musicale de l'Isère	89	83	77
Fédérations Musicale de la Loire	112	100	98
Fédération Musicale du Rhône	141	132	130
Fédération Musicale de Savoie	145	145	142
Fédération Musicale de Haute-Savoie	99	101	102
TOTAL	784	750	736

Ce tableau nous permet de constater une baisse du nombre de sociétés en Rhône-Alpes en l'espace de 3 ans. Le tableau suivant nous permet de répartir les sociétés par type :

	2008/2009	2009/2010
Harmonie	333	318
Ecoles de musique	147	138
Chorales	108	108
Batteries-fanfares	78	75
Fanfares	24	17
Orchestre d'accordéon	16	15
Orchestres symphoniques	12	11
Sociétés de trompes de chasse	11	10
Orchestres à plectres	7	7
Orchestres de jazz ou big band	5	1
Orchestre de chambre	4	6

Groupe folklorique3Brass band5Orchestre de variétés1Associations de rock1Association musique et danse cubaine1Association musicale culturelle4	2 5 1 1 1 4
Orchestre de variétés 1 Associations de rock 1 Association musique et danse cubaine 1	1 1
Associations de rock 1 Association musique et danse cubaine 1	1
Association musique et danse cubaine 1	1
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
Association musicale culturelle 4	4
Centres musicaux 2	2
Associations de chanteurs 1	1
Pena 1	0
Banda 2	2
Orchestre de flûtes 1	0
Ensemble de saxophones 1	1
Ensemble de clarinettes 3	1
Ensemble de violons 1	1
Associations de guitares 2	1
Ensemble musical 1	1
Ensemble de percussions 1	1
Troupe musicale 1	1
Ensemble instrumental 1	1
Ensemble de musique amplifié 1	1
Organisateur d'un festival de jazz 1	0
Conservatoire à rayonnement régional 1	1
Orchestre dépendant de l'APEI 1	1
Chœur et orchestre 1	0
divers 3	3



Cela représente tout de même pour la région :

- 736 sociétés
- 26450 musiciens
- 31896 élèves

Même si le nombre de sociétés a baissé légèrement cette année, les chiffres nous montrent une fois de plus que le tissu musical en Rhône-Alpes est fortement impliqué dans chaque département et que la FMRA reste une association fédératrice pour tous les musiciens de la région.

Notre fédération :

- c'est aussi sa convention collective qui n'a pu, malheureusement, être étendu sur le plan national, mais qui reste tout à fait d'actualité dans notre région.
- C'est aussi son implication, comme la CMF d'ailleurs, avec OPENASSOS qui va nous permettre d'établir des liens plus étroits entre notre fédération, les départements et les sociétés et surtout faciliter le travail de celles-ci. Encore faut-il qu'elles veuillent bien s'y pencher un peu.
- C'est aussi et surtout toute la partie technique qu'Alex ROSIER vous présentera dans quelques minutes.

La Fédération Musicale Rhône-Alpes reste très active. Mais tout cela ne peut se faire sans subventions, nerf de la guerre. Les départements sont tour à tour touchés par des restrictions budgétaires départementales et notre fédération risque également de rencontrer des difficultés. Mais que serait un village, une ville sans musique dite populaire, sans animations lors des manifestations officielles. Que nos élus prennent conscience, pendant qu'il en est encore temps, de l'importance de notre action sur la région, sur les départements, tant sur le plan musical que social. Restons tous vigilants pour que nos sociétés vivent encore longtemps.

Je vous remercie de votre attention.

Hervé ARGENTIN Secrétaire Général



le rapport financier est consultable au sein de chaque Fédération Musicale Départementale



Que mes collègues de nos 8 départements m'excusent par avance, mais dans ce rapport le détail des différents stages, formations et autres examens n'y apparaitra pas. Sachons, cependant que chaque année nos 8 Fédérations Départementales organisent :

- Des stages de perfectionnement instrumental et de pratiques collectives (harmonie, batteriefanfare, chorale, plectres, orchestres juniors...)
- Des stages pour la formation de chefs, de formateurs.
- Des examens : niveaux 1^{er} et 2^{ème} cycle en formation musicale, instruments et déchiffrage instrumental.
- Des journées de travail et des concerts pour les orchestres départementaux Mais la richesse musicale de nos 8 départements ne s'arrête pas là.

> AIN

Voici les faits marquants de la Fédération Musicale de l'Ain :

- Un nouveau chef pour l'Orchestre Sénior Départemental en la personne de Marc LEFEBVRE.
- 120 choristes, issus de 6 chorales adhérentes, ont participé à la 3^{ème} rencontre des chorales le dimanche 31 Janvier 2010 à Torcieu. Un travail sur la technique vocale et la sophrologie était au programme sous la direction de Séverine JEQUIER.
- Un orchestre départemental de Batterie Fanfare a été créé en ce début d'année. Une trentaine de musiciens a assisté aux premières répétitions sous la baguette de plusieurs directeurs du département.

> ARDECHE

Cette année, la Fédération Musicale de l'Ardèche, avec le soutien du Conseil Général, a mené, en partenariat avec le collectif grenoblois de compositeurs musiciens improvisateurs « La Forge », un projet autour de l'œuvre « Portraits de femmes ». Il s'agit d'une suite pour orchestre d'harmonie avec solistes improvisateurs composée en 2008. A l'occasion de cette rencontre, un portrait supplémentaire a été commandé par la FMA à Pascal BERNE.

Les parties solistes étaient confiées à 3 jazzmen : François RAULIN (piano), Michel MANDEL (clarinettes) et Pascal BERNE (contrebasse – quitare basse).

La partie orchestrale était assurée par le Grand Orchestre d'Harmonie de l'Ardèche, dirigé par Jean-Paul RASCLE.

DROME

La Fédération Musicale de la Drôme a participé à la formation des musiciens de l'orchestre à plectres de la Région Rhône-Alpes.

Le stage d'été a regroupé une cinquantaine de jeunes musiciens issus des différents orchestres du département, sur une période de 13 jours à Vassieux en Vercors. Au programme perfectionnement instrumental et pratiques collectives.

> <u>ISERE</u>



Pour la saison 2009, la Fédération des Sociétés Musicales Dauphinoise a mis en place :

- Une rencontre d'orchestres juniors à Vif regroupant 6 formations.
- Le centre aéré à Jardin avec un total de 75 enfants.
- Une colonie musicale à Cordéac. 32 colons sous la direction de M. Christophe LAMARSALLE.

> LOIRE

En partenariat avec le CRR de St Etienne, la Fédération des Sociétés Musicales de la Loire a organisé deux événements de la vie musicale Départementale et Régionale.

- Un stage de direction avec Claude DELBARRE et Hervé FREYCENON. Des concerts ont clôturé cette formation. A cette occasion un orchestre junior fédéral fut créé.
- L'organisation des épreuves du DFE.

Fin avril deux autres événements musicaux :

- Un festival à St Just St Rambert
- Un stage pour orchestre au centre de Vacances de Verrière avec M. PEATIER.

> RHONE

Voici les activités musicales de la Fédération Musicale du Rhône :

- Participation de l'Orchestre Départemental de Flûte au festival international de la flûte traversière à Nice.
- Rencontre entre l'Orchestre Départemental du Rhône et le Brass Band du CNSM de Lyon. A cette occasion les deux formations ont travaillé deux pièces en commun.
- Une formation continue pour le développement de la compétence du chef d'orchestre, encadré par Philippe FOURNIER. Des intervenants extérieurs et spécialisés dans des domaines spécifiques y interviennent régulièrement.
- Le stage de direction d'été connait toujours un grand succès. 25 stagiaires de 16 à 55 ans y ont pris part. Outre les ateliers spécifiques à la direction, les stagiaires ont bénéficié d'ateliers comme la sophrologie, l'informatique musicale.
- La colonie de Cublize a accueilli 120 enfants.

> SAVOIE

Les activités musicales de ce département sont riches et variées. En voici les principales.

- Le chœur départemental, fort de 90 choristes a travaillé autour d'un programme basé sur la musique tzigane et s'est produit, entre autre, aux « Estivales du Château » à Ugine. La direction était assurée par Raphaël LAVANDIER.
- Une formation de direction de chœurs à destination des chefs ayant en charge un chœur a vu le jour. Ce concept s'intitule « La boîte à outils du chef de chœur ».
- L'Orchestre Départemental d'Accordéons s'est produit avec l'Orchestre des Pays de Savoie dans le cadre du dispositif « collégiens au concert ». Des pièces originales écrites par Claude THOMAIN et arrangées par Mark FOSTER étaient au programme lors de nombreux concerts.
- Organisation de deux journées « Découverte du Brass-Band »
- Les Deuxièmes rencontres des Orchestres Juniors. Jean-Paul HERVE, spécialiste du Sound Painting, en était l'animateur.
- Un week-end axé sur la direction d'orchestres à cordes, encadré par Nicolas CHALVIN et en partenariat avec l'Orchestre des Pays de Savoie a eu lieu les 13 et 14 mars derniers.



> HAUTE-SAVOIE

L'Union des Fédérations Musicales de Haute-Savoie a mis en place pour la saison 2009/2010 les actions suivantes :

- 3 festivals : à Lugrin (Chablais), St Jeoire (Faucigny) et Thônes (Genevois)
- Le 32^{ème} stage départemental d'orchestre d'harmonie à St Gervais dirigé par Pierre LANFREY.
- Le 18 avril à Passy, les 3 orchestres d'harmonie issus des 3 stages fédéraux ont présenté un concert en commun placé sous le double signe de la solidarité et du 150^{ème} anniversaire du rattachement de la Savoie à la France.
- 2 rencontres d'ensembles juniors à Faverges et Evian

Voyons maintenant ce qui s'est passé sur le plan Régional

> Diplôme de fin d'étude

Pour l'année 2010, c'est la Fédération des Sociétés Musicales de la Loire qui a eu la lourde tâche d'organiser cette journée. C'est au Conservatoire à Rayonnement Régional de ST ETIENNE que 36 candidats venant de 3 départements (Ain — Isère — Haute-Savoie) ont pris part aux épreuves de formation musicale, d'instruments et de déchiffrage.

En formation musicale 13 candidats sur 13 présents ont obtenus l'U.V. En instrument, 18 candidats ont obtenus l'U.V. sur 25 présents et 16 ont obtenus l'U.V. en déchiffrage.

Remerciements à toute l'équipe du Président DECHELETTE pour tout le travail fastidieux au niveau de l'organisation et du secrétariat et mention toute particulière à M. Christian TOURNIERE, directeur adjoint du CRR de ST ETIENNE pour avoir géré les épreuves et les jurys. Il est à noter que, conformément à la demande des techniciens de la FMRA, chaque jury était composé d'un spécialiste dans chaque discipline (Tous titulaires d'un CA ou d'un DE) et de membres représentants notre Fédération Régionale. Merci également à mes collègues qui ont participé à ces différents jurys.

Un exemplaire des résultats a été envoyé aux Fédérations concernées.

Concours Excellence

Le Concours d'Excellence s'est déroulé les 23 et 24 janvier 2010 à Paris, dans les locaux du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse.

4 Rhône alpins représentaient les Fédérations de l'Isère et la Haute-Savoie.

ALBERTONE Sébastien	Haute-Savoie	Batterie	2 ^{ème} Prix
VUADENS Benjamin	Haute-Savoie	Trombone	1 ^{er} Prix
AMADEI Manuel	Isère	Clarinette	2 ^{ème} Prix
MONIN Marie-Jo	Isère	Mandoline	1 ^{er} Prix



Je rappelle 2 conditions fondamentales pour qu'un candidat se présente à ce concours :

- Etre membre d'une école de musique ou d'une société musicale adhérente à une Fédération Départementale. C'est cette dernière qui fait l'inscription du candidat. Elle doit être validée par la Fédération Régionale et envoyée enfin à la CMF.
- Le candidat doit avoir son D.F.E. (Diplôme de Fin d'Etude) dans sa totalité, c'est-à-dire, avoir obtenu les 4 unités de valeur suivantes :
- U.V de Formation Musicale
- U.V d'instrument
- U.V. de déchiffrage instrumental
- U.V. de pratique collective

> CRDSM

2 candidats en « option direction d'harmonie » ont passé le CRDSM cette année. Les 2 ont été reçus :

- Marie PIN de la Haute-Savoie
- Marie-Christine SULPICE de la Savoie

1 candidat en « option chœur » a présenté le CRDSM et l'a obtenu :

- Yannick VANDINI de la Haute-Savoie

Remerciements aux organisateurs des épreuves écrites et pratiques : Ecole de Musique de Roche-La-Molière (Loire) — L'Harmonie de « L'écho l'Ardoisier » de St Julien Mont Denis (Savoie) et les Chœurs du Guiers de Pont-de-Beauvoisin (Savoie).

> <u>DADSM</u>

5 candidats de notre Région se sont présentés au concours du DADSM après avoir suivi nos formations.

4 candidats en option harmonie:

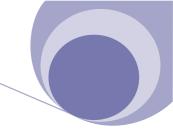
- José SCHMELTZ (26)
- Guillaume VAUTIER (38
- Orianne BRUNEL (38)
- Christelle SLOTALA (42)

1 candidat en option chœur :

- Edmond BOUVIER (74)

2 ont réussi :

- José SCHMELTZ
- Guillaume VAUTIER.



Concours

Vous trouverez ci-dessous le tableau de nos sociétés régionales ayant passé un concours en 2009

Catégorie	Société	Départ	Division	Prix
Harmonie	Harmonie d'Annonay	07	Honneur	1 ^{er}
Harmonie	Harmonie de Seyssuel	38	2 ^{ème} Division	2 ^{ème}
Harmonie	Association Musicale de Vif	38	1 ^{ère} Division	1 ^{er}
Chorale	Ensemble Vocal de Roanne	42	Honneur	2 ^{ème}
Chorale	Chœur Mixte de Givors	69	Excellence	1 ^{er} Très bien
Chorale	Chœur de Femmes de Givors	69	Excellence	1 ^{er} Très Bien
Chorale	La Maitrise de Givors	69	Honneur	1 ^{er} Très Bien
Harmonie	Les enfants de Saint Priest	69	Supérieur	1 ^{er}
Chorale	Les Chœurs du Guiers	73	Excellence	1 ^{er} prix Bien
Harmonie	Echo des Usses de Frangy	74	Supérieur	1 ^{er}

Le 31 mai 2009, pour la première fois dans l'hexagone, un concours pour Batteries Fanfares inter fédérations a eu lieu dans notre Région à Vaux en Bugey (01). 2 jurys composés de membres des 4 fédérations ont évalué 8 sociétés, dont 5 affiliées à la FMRA.

Ci-dessous les résultats des batteries fanfares de la FMRA

Société	Départ	Prix
Echo des Roches de St Sorlin	01	1 ^{er} prix Rhône-Alpes
« La Corneille Rambertoise » St Rambert en Bugey	01	2 ^{ème} prix Rhône-Alpes
La Renaissance de Bourg en Bresse	01	1 ^{er} prix
La Lyre de St Didier sur Chalaronne	01	1 ^{er} prix Excellence Rhône-Alpes
La fraternelle de St Georges d'Espéranche	38	Grand prix Régional Rhône-Alpes

Remerciements à la Fédération de l'Ain et plus particulièrement à « L'écho du Buizin » de Vaux-en-Bugey pour l'organisation de ce 1^{er} concours.

En 2011 ce concours sera organisé par la société « L'écho de l'hermitage » de Tain l'Hermitage (26) Autre concours organisé dans notre Région en 2011 : Veauches (42) le 22 mai 2011.



Formation des cadres

♦ La formation harmonie :

Sous la direction de Claude Kesmaecker et Fabrice Kastel, 8 stagiaires ont participé aux 4 week-ends de travail, avec à chaque fois une journée avec orchestre. A ce propos, je voudrais remercier l'harmonie de la Roche sur Foron, l'harmonie de Publier et l'harmonie de Megève, d'avoir apporté leur soutien à cette formation. Le 5^{ème} week-end, en septembre, sera consacré à la préparation du DADSM.

Suite aux divers questionnaires remis aux stagiaires, il est plus que flatteur et encourageant pour notre Fédération de continuer cette formation. En quelques mots, il semble intéressant de continuer à travailler avec deux formateurs qui ont une approche de la direction différente, mais qui apporte énormément aux stagiaires et ceci dans différents domaines. La formule de travailler sur des weekends avec une journée avec orchestre est plus que satisfaisante et enrichissante.

♦ La formation chorale :

Cette année, la FMRA, en partenariat avec le CFMI de Lyon et la ferme du Vinatier, a mis l'accent sur la formation des cadres. Toujours ouvert aux divers horizons institutionnels ou associatifs, 16 stagiaires ont participé à cette formation durant 4 journées en mars et 2 journées, à venir, les 18 et 19 juin prochains.

Les objectifs:

- Explorer des approches musicales et des protocoles d'apprentissage fondés sur l'oralité.
- S'approprier des répertoires polyphoniques originaux.
- Analyser des spécificités artistiques et pédagogiques.
- Réinvestir les démarches explorées dans un projet artistique avec une prestation publique.
- Accompagner le développement des pratiques vocales collectives en amateur.

Cette formation était encadrée par Evelyne GIRARDON, Géraldine TOUTAIN et Sandrine DESMURS.

La N.A.C.R.E

Vous connaissez maintenant ce projet, mené conjointement avec les fédérations régionales de sociétés musicales et Jean-Claude LARTIGOT.

L'œuvre écrite par Jean-Marc SERRE, est une suite de 7 pièces comportant des pièces spécifiques pour harmonie, batterie fanfare, chœurs, des pièces où deux types d'ensembles seront réunis et un final comportant l'ensemble des participants. A ce jour deux pièces pour chœur a cappella, une pièce pour chœur et harmonie et une pièce pour chœur et batterie fanfare sont écrites.



Un point sur les inscriptions :

Le chœur sera constitué de 4 chorales : « le chœur des Marais » de Villefranche-sur-Saône (69), « l'ensemble vocal » de Roanne (42), la « Chorale Arpège et Chanson » de la Roche-sur-Foron (74) et les « Chœurs du Guiers » de Pont-de-Beauvoisin (73).

Actuellement, peu d'instrumentistes se sont inscrits (une douzaine environ). Il est urgent de relancer nos sociétés pour le recrutement des musiciens en harmonie et en batterie fanfare.

Rappel de l'échéancier des répétitions et concerts :

- Dimanche 5 septembre 2010 : journée découverte et lecture de l'œuvre par les instrumentistes soit à St Fons (69), soit à Tain l'Hermitage (26)
- Samedi 12 septembre 2010 à Roanne répétition pour les chorales
- Samedi 2 et dimanche 3 octobre 2010 répétition pour l'harmonie et la batterie fanfare à Pont de Veyle (01)
- Samedi 23 octobre 2010 : Répétition générale et concert à Villefranche-sur-Saône (69)
- Dimanche 7 novembre : Concert à Thonon-les-Bains (74)

Divers

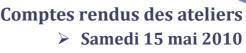
Pour la session 2009, le stage de l'O.N.H.J. s'est déroulé à Schladming (Autriche) sous la direction de Miguel ETCHGONCELAY.

Le stage de direction de Chœur organisé par la CMF aura lieu aux Karellis (Savoie) du 11 au 16 juillet 2010

En conclusion j'adresse mes sincères remerciements aux différents responsables techniques et administratifs, aux présidents de chaque département pour ce qui est fait au sein de nos Fédérations.

Je vous remercie de votre attention.

Alex ROSIER Vice-président chargé de l'Action Culturelle et Pédagogique



Par Hervé Argentin

> Plaquette 2011

- La plaquette n'est pas connue des musiciens
- Elle permet de connaître les adresses, N° de téléphone et mail
- La plaquette sera sur OpenAssos
- Partir sur une plaquette plus allégée dont la maquette serait réalisée par nos soins (texte par Véronique et mise en page par Eric)
- Reconduite en 2011 avec proposition lors du prochain CA

Subventions

- Au 16 mai, pas de nouvelles du Conseil Régional
- Reprendre contact avec les nouveaux élus de la culture
- Pourquoi pas une convention avec la Région comme pour d'autres régions
- La vice-présidente non excusée aujourd'hui

Divers

- c'est Mario ANTONIAZI et Raymond BLONDAZ qui représenteront la FMRA au congrès de la Fédération Musicale de l'Ain
- Veauche, commune de la Loire, est partante pour organiser un concours national. Son dossier est bien arrivé à la CMF. Mais une phrase sur ce document pose un problème. En effet il est stipulé « sous réserve de l'accord de la mairie ». la CMF ne pourra pas valider ce projet sans l'accord de la mairie. Le président de la Loire est chargé de régler ce problème avec Veauche.
- Un nouveau directeur technique dans la Loire en la personne de Philippe CARROT

> Convention Collective

- la société « le son des vents » de Chateauneuf sur Isère dans la Drôme ne veut plus appliquer notre convention, mais souhaite rester affilié à la CMF pour notamment les assurances. Cette convention est là pour rendre service, mais aucunement obligatoire. Au jour d'aujourd'hui, on ne peut plus obliger une société d'adhérer à cette convention. Cette société a eu l'honnêteté de dire qu'elle restait à la FMD pour l'assurance et n'est sûrement pas la seule à faire ainsi.

Technique

- la création musicale avance bien avec deux dates de concerts arrêtés : le 23 octobre à Villefranche sur Saône et le 7 novembre 2011 à Thonon.
- 250 choristes seront regroupés avec la participation de 4 chorales
- Le problème important à ce jour est la partie harmonie où seulement 12 musiciens sont inscrits.



- On va envoyer un courrier aux élèves qui ont passé le DFE cette année.
- On peut également prendre des élèves de fin de 2^{ème} cycle
- Il faut se montrer pour dire que l'on existe sur le plan régional.
- Il faut que ce soit une réussite pour pouvoir s'en servir après auprès des différentes instances régionales.
- Nous avons la proposition de deux orchestres du Rhône qui se proposent de venir avec leur orchestre au complet. C'est une idée à retenir en dernier lieu, mais le but c'est tout de même d'avoir des musiciens de la région entière.
- Au niveau des batteries fanfares, on va sûrement réduire l'effectif en fonction de la partition.
- La 1^{ère} date de répétition est fixée au 5 septembre. Elle est un peu tôt mais il vaut mieux ne pas la modifier.
- L'idée de répéter à Caluire serait peut être plus central pour tous

> Dates à retenir

- CRDSM: écrit le 18 septembre et pratique les 15 & 16 octobre
- DFE : samedi 16 avril 2011 (penser lors du prochain comité technique à homogénéiser l'organisation du DFE)
- COMITE TECHNIQUE : le 26 juin ou 2 juillet à Saint Laurent dans l'Ain (près de Macon).

Open'Assos

- une démonstration par Eric TAUVRON et Raymond BLONDAZ est faite à l'ensemble des membres présents pour bien appréhender le programme et en comprendre toute l'utilité
- Eric TAUVRON se propose de se déplacer, s'il le faut, dans les départements pour exposer et montrer l'utilisation d'OPENASSOS.

Hervé ARGENTIN Secrétaire Général de la FMRA



Par Robert COMBAZ

Nous voici arrivés au terme de notre assemblée générale ordinaire 2010 : Assemblée qui aura été riche en débats.

Nous ferons en sorte, les uns et les autres, que le dynamisme dont fait preuve notre fédération se poursuive, permettant ainsi aux propositions émises aujourd'hui de prendre forme et de se réaliser dans les mois qui suivent.

Permettez-moi de remercier très sincèrement :

- Monsieur Jean-Michel LONGUEVAL, Premier adjoint de la ville de Bron
- Croyez Monsieur l'adjoint que nous apprécions votre présence à notre congrès régional et nous remercions la ville de Bron pour la mise à disposition de ces locaux agréables qui nous ont permis de débattre dans de très bonnes conditions.
- Claude LEOS, Président de la Fédération Musicale du Rhône et toute son équipe pour l'accueil et la parfaite organisation pour ce congrès
- Louis PAYET qui a facilité les relations entre la ville et notre fédération

Mes remerciements iront aussi aux membres du Comité Directeur qui répondent toujours présents à toutes mes sollicitations, aux membres du bureau, du conseil d'administration et du Comité technique; là aussi, chacun à son poste, assure parfaitement sa tâche. Je n'oublierai pas Véronique GIUNCHI, pour le secrétariat et Jocelyne VADORIN pour le suivi de la Convention Collective et pour la mise à jour du site Internet.



Je voudrais également évoquer le concert de la Glaneuse de Bron et féliciter tous les musiciens, leurs directeurs messieurs CORTIERE et JAMBON et leur président Louis PAYET. Nul doute que le concert de l'orchestre Junior départemental et du Big Band de l'école de Musique de Villefranche seront également de haute tenue. Merci et bravo à tous ces interprètes qui honorent la musique amateur.

Pour clore ces moments d'échanges musicaux qui ont été intenses et positifs, continuons, tous ensemble à œuvrer pour que la Fédération Musicale Rhône-Alpes devienne une entité propre ayant une place à part entière dans les institutions culturelles régionales.

Nous traversons une période difficile à nous de résister en innovant, en osant, en étant les partenaires incontournables du paysage culturel régional.

Je vous dis à tous à l'année prochaine en Savoie et en attendant : bonne année musicale

Compte rendu de l'assemblée générale dimanche 16 mai

Par Hervé Argentin

Allocution de bienvenue par le Président du Rhône Claude LEOS.

René FEYEUX prend la parole pour annoncer la nomination officielle de notre Président de Région, Robert COMBAZ, au poste de 1^{er} Vice-président de la CMF.

Robert COMBAZ souhaite à son tour la bienvenue de tous les congressistes et remercie la présence de :

- Louis PAYET, Président de UFF et Président de la Glaneuse de Bron
- Le chef de la musique militaire du quart sud est
- Jean DEROUBAIX ancien membre de la FMRA et membre de la fédération dauphinoise
- Remerciement également à Claude LEOS et toute son équipe pour la parfaite organisation de ce congrès.

Lecture du rapport moral :

Par Hervé ARGENTIN, secrétaire (joint en annexe). Le rapport moral est adopté à l'unanimité

Lecture du rapport financier :

Par Jean-Marc ROZIER, trésorier (joint en annexe). Lecture des deux vérificateurs aux comptes Mrs BOUISSOU & FRAY. Le rapport financier est adopté à l'unanimité. Les vérificateurs ont fait une analyse du budget pour expliquer le déficit de l'année et voir les perspectives des années à venir en fonction des subventions à recevoir.

Que faire dans le cas ou nous n'aurions pas de subventions de la part du Conseil Régional ?

Déjà dans les départements des baisses notoires sont apparues cette année à savoir :

- moins 10% pour la Haute Savoie
- moins 25% en 2009, moins 25% en 2010 pour l'Isère
- moins 100% pour l'Ardèche
- moins 5% pour l'Ain
- moins 15% pour la Drôme

Contraintes budgétaires « oblige » et c'est la culture qui se trouve amputée. Les dépenses sociales explosent dans les départements et les finances ne sont pas extensibles.

Pour la Région, nous allons voir où en est notre subvention et nous allons demander une rencontre avec la Vice Présidente chargée de la Culture.

Il faut effectuer des actions :

- boycotter les cérémonies officielles avec accord de la Mairie
- réunir l'ensemble des musiciens devant le Conseil Général et la Région.

L'Alsace et la Franche Comté ont signé une convention avec leur région. Pourquoi ne pas en faire autant avec notre région ?

En organisant le congrès Rhône-Alpes à Bron, on pouvait espérer la présence des élus régionaux, on ne peut que regretter leur absence.



Point sur les cotisations :

En 2010, la chute du nombre de sociétés se confirme avec seulement 726 sociétés en Rhône-Alpes :

- 103 dans l'Ain
- 34 en Ardèche
- 43 dans la Drôme
- 80 dans l'Isère
- 98 dans la Loire
- 128 dans le Rhône
- 140 en Savoie
- 100 en Haute Savoie

Rappel : bien transmettre la liste informatique à la CMF et à Rhône-Alpes suivant un document précis.

Lors du congrès de ST LOUIS, il a été posé le problème des cotisations non rentrées fin mars et qui pourraient limiter le nombre de vote pour la région lors des élections de la CMF.

Montant des cotisations :

- CMF: 64€
- Rhône-Alpes : 22€ inchangée et votée à l'unanimité
- La cotisation intranet en 2011 sera de 20€ + 5€

Rapport technique :

Par Alex ROSIER (joint en annexe)

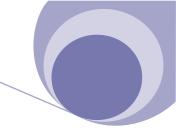
- Le concours de VEAUCHE (sous réserve à ce jour) est fixé au 22 mai 2011
- Le concours de batteries fanfares interfédéral aura lieu le 29 mai 2011 à Tain l'Hermitage dans la Drôme
- Pour la création de Jean Marc SERRE, il nous faut tous se motiver pour l'orchestre d'harmonie (12 inscrits sur 65 à ce jour).
- A savoir les conditions :
 - o hébergement et restauration offerts pour les musiciens mais pas le déplacement
 - o transport seulement offert pour les choristes. Repas Tiré du sac
- cette création va être une véritable carte de visite pour notre fédération régionale et nos fédérations départementales

> Convention collective :

Par Louis LEVRANGI

Historique rapide de notre convention. Le dernier avenant permet d'être plus réactif avec les textes de lois

Le mérite de notre convention aura permis de faire bouqer la convention collective de l'animation.



> Informations diverses:

- Congrès de la CMF du 28 au 30 avril à CHARLEVILLE- MEZIERES
- Congrès Rhône-Alpes : les 14 & 15 mai 2011 en Savoie
- Prochain conseil d'administration : le 11 septembre en Haute-Savoie
- Formation de directeurs d'harmonie les 18 & 19 septembre à Grenoble
- Concours pour harmonies à VEAUCHES (Loire) : le 22 mai 2011
- Concours Batterie Fanfare le 28 et 29 mai 2011
- Réunion du comité Technique le 2 juillet à CHAMBERY à 9h30
- La FMRA est agrée comme organisme de formation
- La FMRA et les fédérations n'ont pas de numéro d'affiliation à la CMF puisque non adhérent
- Le stage national d'accordéons prévu en Russie a une inscription trop chère. A faire remonter à la CMF

Remerciements:

- au 1^{er} adjoint au Maire de la ville de BRON pour son accueil et la mise à disposition des locaux
- à Claude LEOS et à toute son équipe pour la parfaite organisation de ce congrès
- à Louis PAYET pour son aide et son travail
- aux musiciens des divers groupes que nous avons pu entendre pendant ces 2 jours
- aux membres du CA et du bureau
- à Véronique, secrétaire de la FMRA et Jocelyne VADORIN pour le suivi de la convention collective et du site Internet

Hervé ARGENTIN Secrétaire Général de la FMRA



Quintette de cuivres de La Glaneuse